

**GUIDES** — **GUIDE DE CONNEXION POUR DEMANDER L'APA  
EN LIGNE**

La question de la prise en charge de la perte d'autonomie et de la dépendance est au cœur des missions du Département, chef de file des solidarités.

Permettre à nos aînés de rester à leur domicile le plus longtemps possible est en effet une priorité. C'est dans ce cadre que l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) prend tout son sens afin de permettre d'avoir le choix : celui de rester chez soi et d'être accompagné pour toutes ces tâches qui peuvent parfois, avec les années, devenir problématiques.

Retrouvez dans ce guide toutes les informations, étapes par étapes, pour faire votre demande d'APA en ligne.

1 DOCUMENT - Publié le 13 avril 2022



**Guide de connexion à l'APA (2022)**

PDF-875.08 Ko

 **TÉLÉCHARGEMENT**